LETTRE D'INVITATION

232

Consultation Restreinte N°DNCMP/...../F/2026 relatif à la fourniture des matériaux importés la construction de quarante (40) blocs de latrines écologiques dans la zone du projet PASEREC.

Date d'invitation :../../2026

Date d'ouverture :../../2026

1. Objet

L'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR) invite les soumissionnaires :

1. SECOFOMABU NIF: 4001123563 TEL: 61 080 807 ADRESSE: Bubanza

2. BECAFI –AKEZA IWACU NIF : 4001213539 TEL : 68 838 360 ADRESSE : Musigati;

3. UBABUCOM (Ubaka Business Company) NIF:4003327550, Tél : 68 483 962, ADRESSE :Kigobe;

4. DESIRE BIG COMPANY NIF:4002610998 TEL :61136239 Adresse: BUBANZA;

5. HAJU COMPANY NIF :4002603712 TEL : 66306515 Adresse : Rubirizi

à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des matériaux importes pour la construction de quarante (40) blocs de latrines écologiques dans la zone du projet PASEREC.

Consistance des fournitures

1. Les fournitures demandées consistent en :
- La fourniture des matériaux importés ;

Allotissement du marché

2. Le marché est constitué d'un seul lot de :

La fourniture des matériaux importés pour les travaux de construction de quarante (40) blocs de latrines écologiques dans la zone du projet PASEREC.

2. Origine des fonds

Le financement pour la fourniture des matériaux importes est assuré par le **Budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027.**

Le montant de la soumission sera libellé en francs burundais (FBu).

Critères d'origine des fournitures

Toutes les fournitures faisant l'objet de la présente Consultation Restreinte provient de tout pays.

Le délai de livraison des fournitures

Les délais de livraison sont de trois mois calendaires. Les fournitures concernées seront réceptionnées dans les entrepôts de l'AHAMR sise à Gitega.
Ces délais commencent à courir à partir de la date de la notification définitive du marché.

3. Soumissionnaires invités à concourir

Les soumissionnaires invités à déposer leurs offres

1. SECOFOMABU NIF: 4001123563 TEL: 61 080 807 ADRESSE: Bubanza

2. BECAFI –AKEZA IWACU NIF : 4001213539 TEL : 68 838 360 ADRESSE : Musigati;

3 . UBABUCOM (Ubaka Business Company) NIF:4003327550, Tél : 68 483 962, ADRESSE :Kigobe;

4. DESIRE BIG COMPANY NIF:4002610998 TEL :61136239 Adresse: BUBANZA;

5. HAJU COMPANY NIF :4002603712 TEL: 66306515 Adresse : Rubirizi

Le soumissionnaire invité à concourir peut obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'offre à l'adresse suivante :

La Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural(AHAMR) sise à Gitega
BP : 1192 Bujumbura
Tél : 225282
Fax. : 257.228619
E-mail : dgahamr @gmail.com
Site Web: www. ahamr-bi.com

4. Consultation et acquisition du dossier d'Appel d'Offre

Le dossier peut être retiré gratuitement tous les jours ouvrables de 7heures 30 minutes à 15heures 30 minutes à la Direction Générale de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural.

5. Dépôt des offres
Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le ...../...../2026 **avant 10heures 30 minutes**. Les offres remises en retard seront rejetées.

6. Ouverture des offres

Les plis seront ouverts en présence du représentant du soumissionnaire qui souhaite être présent à l'ouverture ou de son représentant. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à l'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres mais une copie sera transmise à la DNCMP. Les offres seront ouvertes le 29. /10 /2026 à 11 heures précise (heures locales).

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période **de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à partir de la date d'ouverture des plis fixée au .29...../10.../2026.

Nous vous serions reconnaissants d'accuser réception de cette lettre dans les plus courts délais par courrier ou e-mail. Si vous n'avez pas l'intention de soumissionner, nous vous saurions gré de nous en informer également.

Fait à Gitega, le.09./.10../2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AHAMR

Dr. Ir. MVUYEKURE Jean Claude

